

**Soutien du Programme Avenir Lyon Saint-Etienne  
à la mobilité internationale des doctorants**

**Appel à candidatures pour une mobilité sortante en 2016**

**Ecole doctorale 3LA**

**Date limite de réception des candidatures : 10 septembre 2015**

**Adresses d'envoi des candidatures :**

**ED 3LA - Bertrand Jacquet - Université Lyon 2 - Service des ED - 86 rue Pasteur 69007  
Lyon  
ou  
bertrand.jacquet@univ-lyon2.fr  
04 78 69 70 44**

Le Programme Avenir Lyon-Saint-Etienne (PA-LSE) soutient, depuis 3 ans, la mobilité internationale des doctorants. Il a ainsi pu accompagner 49 doctorants en mobilité « entrante » et 73 doctorants en mobilité « sortante ».

Pour la dernière année de ce programme, et compte-tenu de sa date de clôture, l'aide sera consacrée à l'accompagnement à la mobilité sortante uniquement et sur une période allant de début janvier à fin mai 2016. Le financement dédié à cette action pourra couvrir un séjour par école doctorale.

**Les aides à la mobilité sortante** sont destinées à des doctorants inscrits dans une Ecole doctorale de l'Université de Lyon et souhaitant effectuer un séjour de recherche, dans le cadre de leurs travaux, dans une unité de recherche à l'étranger.

Outre la qualité du projet scientifique et du projet de mobilité, la sélection des candidatures prendra en compte les critères suivants :

**1- Lien avec la politique scientifique du PA-LSE :** elle est centrée sur deux grands champs d'intervention scientifique : « Sciences et Ingénierie du Développement Durable » et « Santé Globale et Société »

En appui à ces deux grands champs d'intervention, l'Université de Lyon souhaite promouvoir les approches pluridisciplinaires mettant en avant les sciences humaines et sociales en tant que nouvelle convergence de tous les secteurs scientifiques.

**2- Lien avec la politique internationale du PA-LSE :** elle s'appuie sur une Alliance internationale de partenariats privilégiés avec :

Les Universités de Tokyo et de Tohoku (Japon), l'East China Normal University, les universités de Fudan, Tongji, et Jiao Tong à Shanghai (Rep. populaire de Chine), les Universités d'Ottawa, de Montréal et de Sherbrooke (Canada), l'Université de Sao

Paulo (Brésil) et le *Plateau universitaire lémano-transalpin* comprenant les universités et polytechniques de Genève, Lausanne (Suisse), Turin et Milan (Italie).

- 3- Lien avec des projets Investissements d'Avenir du site** : le lien avec un projet Investissement d'Avenir du site, notamment avec un Laboratoire d'Excellence (LABEX), est, le cas échéant, à mettre en avant dans le projet de mobilité.

**Les écoles doctorales de l'Université de Lyon sont au cœur du dispositif.** Elles diffusent l'appel à candidatures auprès des unités de recherche, elles réceptionnent les dossiers, elles évaluent la recevabilité et la qualité des candidatures au regard des critères d'éligibilité et de classement du programme ainsi que de leurs propres critères. Elles les classent et les transmettent à l'Université de Lyon.

**Critères d'éligibilité :**

- 1- Le candidat doit être inscrit en doctorat ;
- 2- L'aide finance un séjour de 3 à 5 mois qui se déroule impérativement entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mai 2016. Toutefois, les séjours longs (5 mois) seront privilégiés.
- 3- Pour les doctorants inscrits en cotutelle, la qualité « sortante » de la mobilité est déterminée par le pays d'obtention du diplôme qui a permis l'admission en doctorat.

**Critères de classement :**

- 1- Seront privilégiées les mobilités vers une cible géographique affichée du PA-LSE (décrites ci-dessus)
- 2- ainsi que les doctorants travaillant en lien avec un LABEX.
- 3- L'école doctorale juge la qualité scientifique de la candidature et sa concordance avec sa propre politique.

**Montant du soutien financier et modalités de versement :**

Les doctorants sortants recevront une allocation de 750 € par mois de séjour.

75% du montant total de l'allocation sera versé à réception d'une attestation d'arrivée dans l'unité de recherche où séjourne le doctorant. Le solde sera versé à réception d'une attestation de fin de séjour.

Attention ! Cette aide ne peut être cumulée avec une autre aide à la mobilité provenant du même programme PA-LSE, par exemple proposée par un Labex.

**Calendrier, modalités de candidature et de sélection**

L'appel à candidatures est lancé le 12 juin 2015.

Le dossier de candidature (ci-dessous) est renseigné par le candidat en Français **ou** en Anglais, et visé par le(s) directeur(s) de thèse et par le responsable de l'unité de recherche d'accueil. Il est transmis à l'Ecole doctorale 3LA **au plus tard le 10 septembre 2015.**

Les candidatures sélectionnées et classées par chaque école doctorale sont transmises par celles-ci à l'Université de Lyon au plus tard le 3 octobre 2015.

La décision finale d'attribution relève de la gouvernance du programme Avenir Lyon Saint-Etienne.

Les résultats sont communiqués aux Ecoles Doctorales à l'issue de la commission d'arbitrage, au plus tard le 17 octobre 2015.

*Information sur le programme auprès du service des études doctorales de l'Université de Lyon :*  
[elisabeth.persoud@universite-lyon.fr](mailto:elisabeth.persoud@universite-lyon.fr)